

Il était une fois le CPIE ¹

Jean-Louis Nappey a été, parmi d'autres, à l'origine de la mise en place d'une structure d'éducation à l'environnement à Sergenaux / Les Deux Fays. Il nous raconte les différentes étapes qui ont conduit au CPIE d'aujourd'hui.



La première association s'est appelée Brenne et Dorme, du nom des deux petites rivières qui traversent les quatre villages de Rye, Sergenaux, la Chassagne et Les Deux Fays. Et en fait, les quatre maires de ces communes avaient le projet de faire un peu plus revivre le territoire, dans le cadre de l'association 'La Bresse veut vivre'. Ils avaient entendu parler de projets de la fédération de protection de la nature du Jura, où je travaillais et dont le président Jean-Paul Simonin, à l'époque maire de Nance, faisait partie. Il avait dit : « *Ce serait bien qu'on fasse un centre d'accueil, un endroit où on puisse faire de l'éducation à l'environnement et en Bresse du Jura, il y a tout ce qu'il faut* ». Voilà, le projet est né de la conjonction de ces deux volontés, locales environnementales. Ensuite, j'ai été détaché de la fédération de protection de la nature du Jura pour m'occuper de ce projet et fus le premier permanent de cette association.

L'idée c'était de faire un centre d'accueil. Au départ, il s'agissait de créer un lieu pour accueillir des classes, des familles, pour faire de la découverte de l'environnement (initiation à la découverte de la nature et pédagogie à l'environnement). Au début, c'était un peu difficile sur le territoire parce qu'on était perçu comme des 'écolos', à l'époque c'était le terme. Les gens des villages disaient : « *Ouh la la, ils vont venir nous voler nos poules* ». Ce n'était pas péjoratif mais c'était un petit peu le sentiment général, parce que dans les années 85, les mouvements un peu protecteurs de la nature, écologistes, étaient perçus très défavorablement par les ruraux, les paysans disaient ; « *Ils nous empêchent de.... On nous traite de pollueurs... Qu'est-ce qu'ils vont venir faire, on va nous empêcher de continuer de cultiver, de tirer sur les hérons ou sur les cormorans...* ». Une partie de la population était suspicieuse et une autre a vraiment porté, aidé à ce que le projet s'intègre vraiment dans la population. Ce qui n'était pas gagné dès le départ. Voilà, ça a été un peu compliqué mais les quatre maires ont beaucoup défendu le projet, nous ont accompagnés et on a très vite trouvé un lieu adéquat, l'ancienne gare de Sergenaux / Les Deux Fays.

Cette gare était abandonnée et appartenait à la mairie des Deux-Fays. Le bâtiment était en ruines, les vitres cassées, etc., mais c'était un bel espace et puis au niveau de la nature et de l'environnement, c'était superbe, environné d'étangs, de forêts ; il y avait tout ce qu'il fallait pour faire de l'éducation à l'environnement. C'est parti comme ça.

Au début, j'ai commencé par faire des animations le mercredi, quand les enfants n'avaient pas école. Et puis petit à petit, on a accueilli des classes à la journée, qui venaient découvrir les étangs, la flore et la faune, etc. Très vite, on a eu du succès et puis il y avait de la demande mais

¹ Entretien réalisé par Claudel Guyennot (Association BRES). Texte rédigé d'après les propos de M. Nappey et retravaillé par le comité de lecture de la CCBHS.

CPIE : Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement

Une plaquette de présentation de la Maison des Étangs (le bâtiment) est disponible sur le site de la Communauté de Communes Bresse Haute Seille.

comme on n'avait pas de locaux vraiment adaptés, on faisait ça dans les bâtiments, on avait remis les vitres en place, mais rien n'était aménagé. On s'est dit : « *Eh bien, il faut qu'il y ait une permanence, là* ».

On a utilisé la formule des chantiers de jeunes qui étaient organisés à partir de l'année 1986 par l'association 'Centre de Beaumotte'² et qui accueillait des jeunes qui venaient de tous les pays d'Europe³. On a construit des abris, rénové l'ancienne salle d'attente pour en faire des bureaux. Des quais ont été reconstitués et on a remis cent mètres de voie ferrée. On a fait venir deux wagons dans lesquels on a pu accueillir les classes à la journée. Ce que je peux souligner, c'est l'importance de ces chantiers de jeunes qui, durant cinq ans, ont permis au projet de se concrétiser. Je tiens à préciser qu'il y a eu une grosse participation des villageois des quatre communes.

Ensuite, quand en 1990, on a eu le label CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement), la communauté de communes de l'époque a racheté le bâtiment, lancé les emprunts pour engager les travaux, rénové la gare et en faire un centre d'accueil avec trente-six lits. L'association, devenue Maison des Etangs, payait un loyer au Syndicat de la Bresse pour rembourser les emprunts. On a alors pu accueillir les classes à la semaine, faire des stages de formation pour adultes⁴. Petit à petit, l'équipe s'est étoffée pour répondre au succès de la formule. Il y eut jusqu'à douze salariés, qui travaillaient en permanence sur des contrats à durée indéterminée. Le CPIE de la Bresse du Jura faisait partie de l'Union régionale des CPIE, qui gérait les fonds attribués par la Région pour organiser les formations. Cette structure a eu des difficultés financières qui se sont répercutées sur notre trésorerie. De ce fait, nos retards de paiement ont représenté jusqu'au quart de notre budget annuel. On a été mis en situation de redressement judiciaire en 1996. Il a fallu réduire l'emploi salarial, on a arrêté de faire de l'hébergement et l'association s'est déportée à Sellières. N'ayant plus à supporter la charge de la gestion permanente de la Maison des étangs, nous louons les locaux uniquement lors des sessions de formation, qu'elle continuait à assurer.

L'association a occupé les locaux de Sellières pendant un an ou deux, puis a eu l'opportunité d'être hébergée à la Maison de la nature et la faune sauvage à Arlay, avec les chasseurs. Ça a duré 'un bon paquet d'années'. Actuellement, le CPIE occupe des locaux rénovés par la mairie de Sellières et répondant parfaitement à ses besoins.

Le CPIE s'est réorienté vers les prestations de formation - ce qui était déjà mon 'dada' à l'époque - et qui représente presque la moitié des rentrées d'argent. Ce qui s'est aussi beaucoup développé, c'est l'aménagement de sites, les études sur le développement d'activités liées à l'environnement ou l'aménagement sur des communes ou des communautés de communes. Par exemple, dans le cadre de ce fameux projet de Desnes qui date de très longtemps, le CPIE gère une partie du site en aménagements écologiques : suivi des populations d'animaux, de végétaux, entretien d'espaces pour éviter l'envahissement du site par la végétation, etc. Par ailleurs, au

² Cf www.solidaritesjeunesses.org

³ Les jeunes venaient de tous les pays d'Europe, des turcs, des anglais, des allemands, des hollandais. Ils avaient entre 20 et 25 ans. Le but, c'était la découverte du pays. Le matin, ils travaillaient. Ils étaient encadrés par des maçons, des animateurs dont je faisais partie, et puis l'après-midi, ils participaient à des activités de découverte du milieu, allaient rencontrer des paysans ou faire d'autres activités. Ils étaient logés, nourris, mais le voyage était à leur frais. Le chantier durait quinze jours, trois semaines, comptait une vingtaine de jeunes, à raison de deux par été.

⁴ C'était des stages assez lourds, une formation d'intervention de 9 mois. On était avec les autres CPIE de Franche Comté. On a mis en place ces formations qui ont permis de former des porteurs de projets qui allaient travailler après dans des mairies, dans des associations pour faire de l'éducation à l'environnement.

moment de la construction de l'autoroute, on nous a proposé, en mesure compensatoire - c'est le terme utilisé - d'acheter un étang (l'Étang neuf) pour le gérer de façon écologique. Le CPIE conduit également de nombreuses activités d'animation dans les classes, sur l'eau, sur les déchets, sur l'alimentation, l'objectif étant de développer l'éducation à l'environnement au sens très large du terme.

Ce projet, ambitieux, a pu voir le jour grâce à la mobilisation permanente de nombreux acteurs locaux. Il a abouti à la création du site de la Maison des étangs et à la labellisation de l'association en tant que CPIE.

Durant ces dernières années, ce dernier a élargi son territoire d'intervention. Le site profite également à la population locale, qui peut le réserver pour des manifestations privées.

D'après le témoignage de Jean-Louis Nappey
Sergenaux/Les Deux Fays
Mai 2017